

LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

Le KIT DSN Generali



Version 2025

Avec la DSN, sur tous les plans

VOUS ÊTES GAGNANTS

DSN : La simplification au service des entreprises La voie vers une gestion moderne et efficace

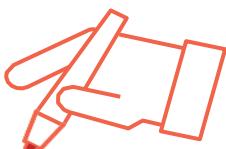
La Déclaration Sociale Nominative (DSN), obligatoire depuis 2016, et générée par vos logiciels de paie est maintenant incontournable pour simplifier vos déclarations auprès des organismes.

La DSN c'est une unique déclaration dématérialisée transmise une fois par mois aux différents organismes sociaux concernés (elle remplace toutes les déclarations périodiques auparavant adressées séparément).

Il existe par ailleurs une déclaration événementielle qui relate les événements ayant un impact sur la paie : maladie, maternité, modification ou fin du contrat de travail...

Les éléments transmis font office de déclarations et permettent le paiement de vos cotisations auprès de Generali directement par prélèvement.

Vous multipliez les bénéfices



+ SIMPLE

Une **seule** déclaration au lieu de 10, 15 ou plus



+ RAPIDE

Diminution de la charge du travail déclaratif de vos collaborateurs



+ FIABLE

Réduction des risques d'erreur grâce à la dématérialisation



+ ÉCONOMIQUE

Suppression des documents papier, des enveloppes, des coûts d'envoi postal



+ EFFICACE

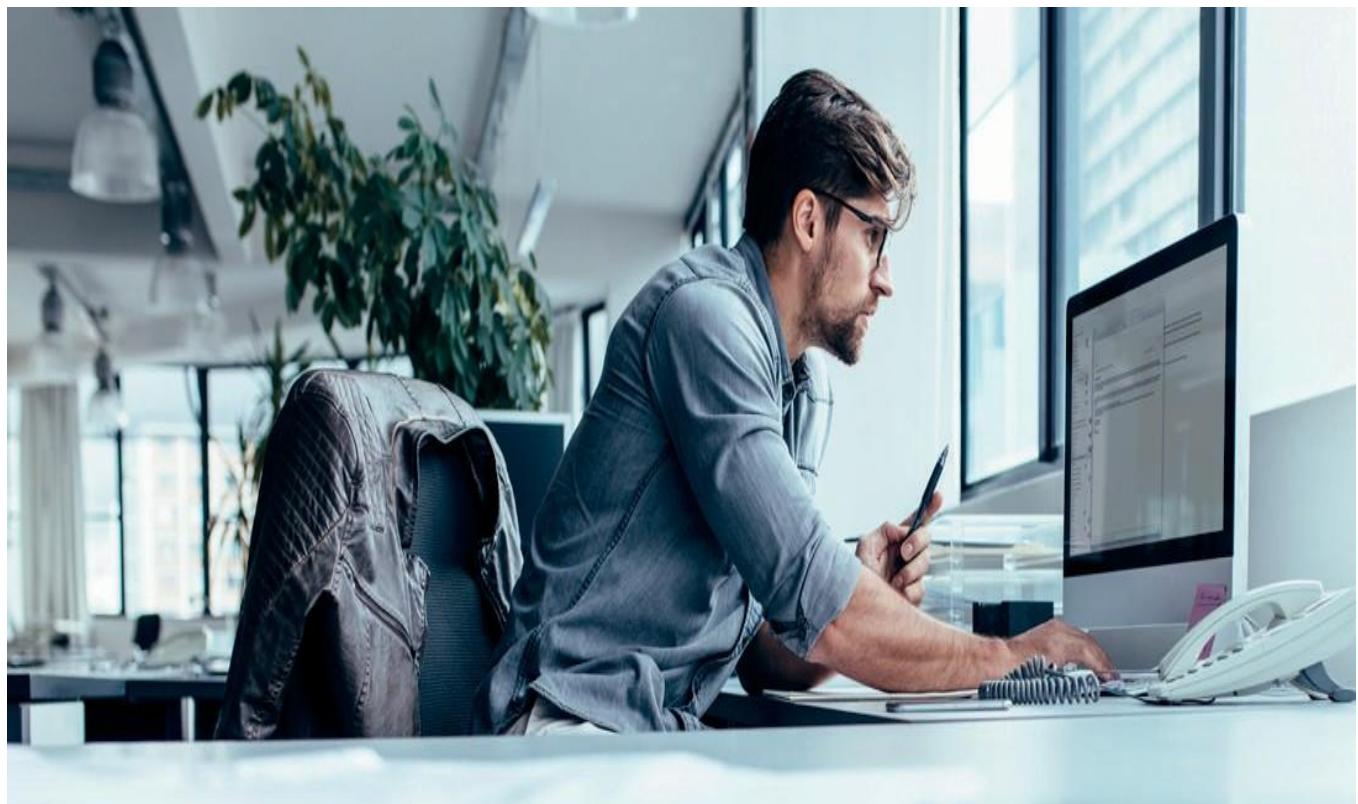
Transmission **directe** de la déclaration à la date dite, sans avoir à poster les documents



Avec la DSN, sur tous les plans

VOUS ÊTES GAGNANTS

DSN : La simplification au service des entreprises
La voie vers une gestion moderne et efficace



SUIVEZ LE GUIDE !

Pour profiter des avantages de la DSN avec Generali, c'est simple et rapide. Vous trouverez la marche à suivre dans ce guide.



Avec la DSN, sur tous les plans

VOUS ÊTES GAGNANTS

Sommaire

1

Récupérer la fiche de paramétrage sur le portail net-entreprise

2

Paramétrier votre logiciel de paie

3

Contrôler les données DSN

4

Payer vos cotisations via le prélèvement SEPA

5

Contacts / Assistance



Récupérer la fiche de paramétrage sur le portail www.net-entreprises.fr



Rappel : La fiche de paramétrage est disponible sur Net entreprise dans un délai de 72 heure dès la validation du contrat dans nos outils de gestion.

Concernant les contrats en gestion TESE, la fiche de paramétrage est à transmettre à l'URSSAF

Se connecter à Net-entreprises → www.net-entreprises.fr



Pour se connecter, vous devez saisir :

- votre n° de SIRET
- le nom et le prénom de la personne en charge de faire les déclarations
- le mot de passe



Choisir le service DSN pour accéder au tableau de bord

Plusieurs options apparaissent :

- > cliquer sur « accéder à la déclaration » de la ligne « DSN régime général »



Accéder à la liste des fiches de paramétrage

Quatre pavés apparaissent :

- > cliquer sur le lien « accéder aux FP » du pavé « services complémentaires »



Choisir la fiche de paramétrage (FP)

Une liste de FP est proposée selon le numéro de SIRET et l'organisme émetteur (AGEN01 pour les contrats Frais Médicaux et Prévoyance, AGENR7 pour les contrats Retraite) :

- > sélectionner la FP Generali avec le Code Organisme souhaité et le format désiré (XML/PDF)



Récupérer la fiche de paramétrage sur le portail www.net-entreprises.fr



FICHE DE PARAMETRAGE DSN



Vos contrats d'assurances collectives : complémentaire santé, prévoyance, retraite supplémentaire



Identification de l'entreprise

Raison sociale : **ASIMO**
SIREN : **4433000000001**

NIC : **000037**

Organisme et contacts

Organisme émetteur : **AGEN01 Generali Vie**

Nom du gestionnaire : **CONTACT DSN**

Email : **contact.dsn@generalife.fr**
Téléphone : **01.58.38.42.83**

GAGNER DU TEMPS AVEC DSN-FPOC : un outil gratuit pour vérifier les données des organismes complémentaires avant dépôt de la DSN.
Pour en savoir plus et télécharger l'outil DSN-FPOC : <https://www.dsn-fpoc.fr>

ATTENTION : MALGRE LA PERIODICITE INDIQUEE CI-DESSOUS, VOTRE PAIEMENT RESTE TRIMESTRIEL

Fiche de paramétrage

N° d'identifiant de la fiche : **1G0001561904**

Fiche émise le : **22/03/2024 à 08.10.57**

Attention : cette fiche de paramétrage contient des paramètres contrat modifiés, les lignes concernées sont identifiées par le symbole →
situé dans la première colonne des lignes de cotisation.

Liste des contrats souscrits par votre entreprise / établissement :

Cotisation	1	Individuel	2	3	4	5	6	7	8	9
Début et fin de validité	Code organisme	Code organisme déléataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité paiement	Type de base ou forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)	
1	01/03/2024	AGEN01	261XXXXX	SRE01_1	SRE01_1/FAM	Trimestriel	18	4.8800 % Sal. Art. 2.1, 2.2 et APEC Famille Base forfaitaire Prévoyance Cot Pourcent PLSS Famille facultatif		
2	01/03/2024	AGEN01	261XXXXX	SRE01_1	SRE01_1/SO	Trimestriel	18	1.8100 % Sal. Art. 2.1, 2.2 et APEC Isolé Base forfaitaire Prévoyance Cot Pourcent PLSS Isolée		

1

Dates de début et de fin de validité

01/03/2024

2

Code organisme
S21.G00.15.002
S21.G00.20.001

AGEN01

3

Code délégataire
S21.G00.15.003
S21.G00.20.008

Ne rien renseigner

4

Référence contrat
S21.G00.15.001
S21.G00.55.003

26XXXXX

5

Code population
S21.G00.70.005

SRE01_1

6

Code option
S21.G00.70.004
S21.G00.73.002

SRE01_1/FAM

7

Périodicité de paiement des cotisations

Mensuel

8

Type de base ou de forfait
S21.G00.79.001

18 Base forfaitaire

9

Montant et/ou taux

0,00% et ou 0,00€



Activer les notifications par mail

Soyez informé de la mise à disposition des prochaines fiches de paramétrage

Pour s'abonner au mail de notification FPOC :

> cocher la case « Abonnement mail notif FPOC » dans le tableau de bord

Net-entreprise DSN « Fiches paramétrage organismes complémentaires », vous recevrez les notifications de mises à jour.



Vous pouvez consulter la notice explicative complète de la fiche de paramétrage, mise à disposition à l'adresse suivante :

<http://www.dsn-info.fr/documentation/fiche-parametrage-oc.pdf>

La périodicité du règlement de vos cotisations reste trimestrielle chez Generali alors qu'elle est signalée comme mensuelle parfois dans les nouvelles fiches de paramétrage.

Le code population rattaché à l'affiliation est à reprendre dans le paramétrage de la DSN uniquement s'il est indiqué dans la fiche de paramétrage, sinon il ne faut pas le renseigner.



Le mandat SEPA est disponible sur notre page web sur :
<https://www.generali.fr/entreprise/service-encaissement-et-dsn/>

Il doit être complété avec vos coordonnées bancaires, daté, signé et accompagné d'un RIB.

Vous devez le communiquer à votre banque.

Ce mandat doit nous être envoyé via notre formulaire disponible sur <https://www.generali.fr/entreprise/service-encaissement-et-dsn/>



Guide de paramétrage de votre logiciel

Les données essentielles

Code organisme de Generali AGEN01	N° SIRET Generali 602062481 02212	Référence contrat N° de contrat
Code option Lié au collège concerné	Code population	Taux de cotisation par tranche

Dates de début et de fin de validité	Jour/Mois/Année
Code organisme S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	AGEN01
Code délégataire S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	Ne pas renseigner
Référence contrat S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	1XXXXXX0
Code population S21.G00.70.005	NAG01_1/DUO
Code option S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	NAG01_1
Périodicité de paiement des cotisations	Trimestrielle
Type de base ou de forfait S21.G00.79.001	18 Base forfaitaire
Montant ou taux	Taux % ou Montant €

Guide de paramétrage de votre logiciel

L'information à reprendre dans les rubriques ci-dessous sera :



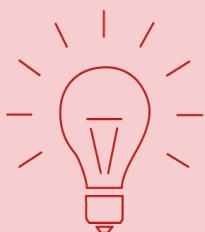
OU



Les codes repris en fond de couleur rouge indiquent une information (désignation ou explication) reprise dans le logiciel de paie.

Les informations reprises en fond de couleur grise indiquent une donnée à reporter strictement dans le logiciel de paie dans la rubrique correspondant au(x) code(s) repris en fond de couleur rouge.

L'outil DSN-FPOC



Contrôler les données DSN des contrats prévoyance, santé ou retraite grâce au nouvel outil DSN-FPOC

Simple et gratuit, il peut être intégré à votre logiciel de paie

→ <https://dsn-fpoc.fr/>

Pour les questions techniques d'utilisation de l'outil, vous pouvez contacter le support@dsn-fpoc.fr

Pour toute question portant sur un contrôle, joindre de préférence :

- votre fichier DSN ;
- la ou les fiche(s) de paramétrage XML ;
- le bilan de contrôle DSN-FPOC correspondant.

Les différents statuts après le dépôt des flux DSN

DSN Acceptée



Nos contrôles informatiques constatent que votre DSN respecte les informations de la fiche de paramétrage



Une DSN acceptée peut comporter des incohérences qui n'ont pas été relevées dans le compte rendu métier.

DSN Acceptée avec corrections à apporter



Nos contrôles informatiques constatent que votre DSN ne respecte pas les informations de la fiche de paramétrage.



La DSN doit être conforme à la fiche de paramétrage. En cas de présence d'anomalies, un CRM « accepté avec corrections à apporter » est envoyé.

Les blocs à contrôler sont les suivants :

- S21.G00.70.004 / S21.G00.73.002 (Code option)
- S21.G00.70.00 (Code population)

Rejetée



Nous ne pouvons pas intégrer votre DSN et attendons une intervention de votre part.



Attention les contrats en situation d'impayés empêchent l'intégration des flux DSN

Les blocs à corriger ou paramétrage sont les suivants :

- S21.G00.15.002 / S21.G00.20.001 (Code Organisme)
- S21.G00.15.001 / S21.G00.55.003 (Référence contrat)
- Contrôler que le SIREN soit conforme à la fiche de paramétrage

Le prélèvement SEPA via la DSN

Le choix du prélèvement SEPA par la DSN est une action volontaire du déclarant, qui doit chaque trimestre générer un « bloc de versement » et un « composant de versement » par contrat.

Pour pouvoir être prélevé, il convient de paramétriser le code 05 (« prélèvement SEPA interentreprises ») dans la rubrique : S21.G00.20.010 (« Mode de paiement ») dans votre logiciel de paie.

Pour que Generali puisse effectuer le prélèvement, il est indispensable de nous faire parvenir le mandat de prélèvement complété de vos coordonnées bancaires, daté et signé avec un RIB. Ce mandat est à remettre à Generali ainsi qu'à votre organisme bancaire.

Vous trouverez sur notre page web :

<https://www.generali.fr/entreprise/service-encaissement-et-dsn/>

le mandat téléchargeable et le formulaire complémentaire à nous faire parvenir.

L'envoi de flux mensuels de la DSN n'a pas de conséquences sur la périodicité de paiement de vos cotisations via la DSN, qui reste, conformément aux conditions générales de votre contrat, trimestrielle chez Generali.



Ne rien inscrire dans la rubrique S21.G00.55.002 « **Type de population** » ; à ne pas confondre avec le « code population » figurant sur la fiche de paramétrage DSN en ligne sur le portail Net-Entreprises.

Guide de paramétrage prélèvement SEPA

Bloc S21.G00.20 – Versement OPS – Recouvrement trimestriel

Référence DSN	Libellé DSN	Paramétrage	Exemple
S21.G00.20.001	Identifiant organisme de protection sociale	Code organisme	AGEN01
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	Ne pas renseigner	-
S21.G00.20.003	BIC	Coordonnées bancaires au format BIC du compte sur lequel sera effectué le prélèvement	
S21.G00.20.004	IBAN	Coordonnées bancaires au format IBAN du compte sur lequel sera effectué le prélèvement	
S21.G00.20.005	Montant du versement	Montant total des cotisations de votre contrat GENERALI	1 500,00€
S21.G00.20.006	Date de début de la période de rattachement	Date de début de la période au titre de laquelle les cotisations ont été établies	20210101
S21.G00.20.007	Date de fin de la période de rattachement	Date de fin de la période au titre de laquelle les cotisations ont été établies	20211231
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	Ne pas renseigner	-
S21.G00.20.010	Mode de paiement	Code « 05 » : « prélèvement SEPA interentreprises »	05
S21.G00.20.011	Date de paiement	X trimestres	16022021
S21.G00.20.012	SIRET payeur	Si établissement payeur différents : ne pas renseigner Sinon, saisissez les 14 chiffres du SIRET du payeur	



Guide de paramétrage prélèvement SEPA

Bloc S21.G00.55 – Composant de versement par contrat

Référence DSN	Libellé DSN	Paramétrage	Exemple
S21.G00.55.001	Montant versé	Montant total du versement trimestriel affecté au contrat Prévoyance, Santé ou Retraite en S21.G00.55.03	1 500,00 €
S21.G00.55.002	Type de population	Ne pas renseigner	-
S21.G00.55.003	Code d'affectation	Référence du contrat auquel se rattache ce composant	Votre numéro de contrat
S21.G00.55.004	Période d'affectation	Saisissez la période d'affectation des cotisations concernées par ce composant	2021T04

La calendrier des prélèvements SEPA via la DSN



Les contrôles permettant le prélèvement SEPA

Generali procède au prélèvement dès lors que:

- Vos flux DSN ont bien été réceptionnés
- Le statut du contrat est en cours
- Le montant total des cotisations déclarées est égal au montant du bloc versement.
- La Modalité de cotisation est en prélèvement, «05-Prélèvement SEPA»

Exemple: Déclarations attendues au titre du 1^{er} trimestre 2025

Mois de déclaration	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025
Cotisations par salarié	Cotisation 01/2025 (1)	Cotisation 02/2025 (2)	Cotisation 03/2025 (3)
Période d'affectation S21.G00.55.004			2025T01
Montant versé S21.G00.55.001			(1) + (2) + (3)

Les cotisations seront prélevées à échéance trimestrielle



Dans le cas où vous avez demandé un prélèvement mais que les quatre conditions ne sont pas réunies, le prélèvement ne s'effectuera pas et vous recevrez par courrier ou par mail une facture vous demandant de vous acquitter de votre cotisation via notre plateforme de télépaiement.

Le mode opératoire d'accès à notre plateforme est disponible sur notre page WEB :

<https://www.generali.fr/entreprise/service-encaissement-et-dsn/>

Retrouver nos documentations, nos formulaires.

Nous contacter pour vos demandes Encaissement ou DSN

L'ensemble de nos documentations ainsi que notre FAQ est dorénavant disponible sur notre page web :
<https://www.generali.fr/entreprise/service-encaissement-et-dsn/>
 Vous y trouverez aussi des accès à nos formulaires (*) pour un traitement rapide de vos demandes

- Pour vos demandes courantes, en ligne via nos différents formulaires disponibles sur notre page web, sur votre espace client entreprise, et sur l'intranet LEA pour nos intermédiaires.
- Pour tout autre demande, par mail sur la boîte Encaissement.DirectPrevoyanceSanteCollective@generali.fr

Nous vous remercions de mettre systématiquement le ou les numéros de contrats concernés par votre demande dans l'objet de votre mail

- Par téléphone de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- au 01 58 38 22 69

(*) *Liste de nos formulaires disponibles :*

- *Demande de Facture*
- *Demande de remise en vigueur (contrat résilié pour non-paiement) suite à paiement tardif de votre cotisation*
- *Demande de fiche de paramétrage DSN (si indisponible sur net-entreprise) Déclaration d'un appel de cotisation à néant*
- *Envoi Mandat SEPA/ RIB pour mise en place du prélèvement DSN (uniquement sur contrat socle)*
- *Déclaration d'un paiement par virement*
- *Demande d'un remboursement trop perçu*
- *Régularisation suite à courrier d'écart DSN avec paiement de cotisation Entrée sortie du dispositif CEA TESE*
- *Avis de prélèvement*
- *Situation de vos paiements ...*

